

Il sait : quand il doit se montrer familier, se tenir sur la réserve ou exagérer la politesse, selon le sujet auquel il rend visite.

A-t-il à constater une agitation plus grande signalée dans le rapport d'un surveillant de nuit, il lui faut prendre d'infinies précautions et des détours habiles afin de priver le "malade" de la promenade dans le parc et l'amener à désirer lui-même qu'on le soigne.

Ce n'est, au surplus, qu'après cette visite d'inspection qui se renouvelle chaque matin, qu'il autorise la promenade quotidienne.

Il arrive, parfois, que l'état d'un "inoffensif" s'aggrave subitement et nécessite l'isolement.

Dans ce cas, le pensionnaire est transféré du corps de bâtiment dont il vient d'être question dans l'annexe qui lui fait face.

On a vu précédemment que Marie-Jeanne avait été conduite dans cette annexe d'une façon mystérieuse et sans qu'on eût besoin de passer par la cour.

Partie du petit salon où elle avait été transportée évanouie, lequel attenait au cabinet du directeur de l'établissement, on lui avait fait suivre une galerie voûtée au bout de laquelle se trouvait l'escalier conduisant aux différents étages de l'annexe.

Ce bâtiment n'avait, en effet, pas d'ouverture donnant sur la cour. Le mur, de ce côté, était entièrement tapissé de lierres touffus, montant jusqu'à la toiture et encadrant les fenêtres.

On aurait pu croire que ce bâtiment avait une façade de l'autre côté.

Il n'en était rien.

Lorsqu'on en faisait le tour, en passant par une ruelle étroite qui se trouvait à l'extrémité de la cour, c'est en vain qu'on cherchait la façade du corps de logis.

On se trouvait alors en face d'une maisonnette rappelant l'architecture spéciale du chalet, et ayant pour dépendances une laiterie, un poulailler, un vaste colombier tout peuplé de pigeons de plusieurs espèces réunies et vivant de compagnie.

Cette sorte de petite ferme était encaissée dans un décor d'arbres séculaires pour la plupart et dont l'agglomération formait un épais rideau de feuillage entre la maisonnette et le bâtiment mystérieux.

L'annexe (c'est ainsi qu'on désignait, du reste, ce corps de bâtiment dans l'établissement de Suresnes) était une véritable prison.

Tout y sentait la maison d'arrêt : les couloirs sombres aux dalles retentissantes, les murs épais qui étouffaient les plaintes, les gémissements, les appels, les cris de désespoir.

Les fenêtres étaient toutes garnies de solides barreaux de fer. Très peu nombreuses et espacées, ces ouvertures ménagées pour laisser pénétrer la lumière et l'air, ne se voyaient, — du côté de la cour, — qu'à une assez grande hauteur à partir du sol, comme s'il n'y eût qu'un premier étage.

La vérité est que cette omission avait été voulue dans le plan de l'architecte.

Cette partie de l'"annexe" était, en effet, destinée à recevoir des pensionnaires dangereux. Si l'on y avait enfermé Marie-Jeanne, c'est que l'on craignait que la malheureuse femme, angoissée et affolée comme elle l'était, ne causât quelque scandale.

On s'était contenté toutefois de la loger dans la partie de l'"annexe" qui n'était pas complètement à l'état de prison.

En effet, les cellules d'isolement et les cabanons se trouvaient dans la partie du bâtiment que le rideau de verdure dont nous avons parlé cachait à la vue.

Dans cette partie de l'"annexe" les deux étages étaient percés de fenêtre, mais toutes petites, étroites, quadrillées de barreaux de fer si rapprochés qu'un homme pouvait à peine passer la main par les intervalles.

Le jour qui ne pénétrait qu'à l'état de clarté douteuse éclairait d'une façon vague l'intérieur de ces réduits, — cellule ou cabanons, — qui prenaient ainsi un aspect lugubre.

Est-il besoin de dépeindre les souffrances du malheureux, condamné à l'isolement et qui ne sort de cette prison que pour être conduit dans la construction spéciale au fronton de laquelle on peut lire ce mot "Hydrothérapie" qui n'a rien d'effrayant par lui-même et sous lequel on cache les véritables et effroyables supplices de la "douche" !

Quand le moment sera venu de le faire, étant donné que les événements auxquels est mêlée Marie-Jeanne vont se précipiter, nous conduirons le lecteur dans cette partie de l'établissement et nous l'introduirons dans ces salles où se trouvent des appareils leur donnant l'aspect que devaient avoir les salles de supplice, aux temps de l'Inquisition.

Disons tout de suite que, dans l'établissement de Suresnes, le bâtiment affecté à l'"hydrothérapie" était séparé, — et à une assez grande distance, — des autres corps de logis.

On semblait avoir voulu, en le construisant derrière un bouquet de bois faisant partie de l'immense parc, le cacher à la vue des pensionnaires et des visiteurs.

Pour s'y rendre, on suivait une allée bordée de magnifiques arbres, aboutissant au bouquet de bois, délicieux endroit comme les

recherchent d'habitude — pour les déjeuners champêtres — les amateurs de solitude.

Là, en effet, des sentiers solitaires serpentant sous bois conduisent à des clairières ombragées, avec de la mousse veloutée pour tapis ou du gazon brodé de fleurettes.

Dans les branches, des oiseaux champêtre lançant à la brise qui les emporte trilles et cadences ajoutent ainsi un charme de plus à ce bocage.

Qui pourrait se douter, en pénétrant sous ces ombrages, qu'à quelques pas plus loin, derrière ces arbres, au bout de ces sentiers, sont des salles de tortures où des malheureux, maintenus vigoureusement dans l'immobilité, subissent une effroyable médication, brisés, écrasés par la "douche" et que leurs cris de douleur, perçant les murs épais, viennent parfois se mêler aux gazouillis d'amour des fauvettes et des rouges-gorges !

Cruelle nécessité, nous dira-t-on, médication terrible, à la vérité, mais dont la science peut espérer des effets salutaires, des cures miraculeuses !

Oui, — lorsque ceux qu'on soigne de la sorte sont des malades et non des victimes !...

Oui, — quand la douche doit combattre la démence et non la provoquer !

Mais n'anticipons pas sur les scènes d'horreur qui vont bientôt se dérouler dans le bâtiment dit de l'"Hydrothérapie".

Retournons auprès de Marie-Jeanne que nous avons laissée le visage appuyé contre les barreaux de la fenêtre, et suivant de son regard voilé de larmes les pauvres êtres qui déambulent dans la cour, en attendant que la cloche, sonnant à nouveau, annonce le "déjeuner du matin".

Après la nuit d'insomnie, d'anxiété, de larmes et d'angoisses, l'infortunée avait peu à peu repris confiance.

Voyant comment on s'occupait des pensionnaires de l'établissement, elle se disait que ce "réveil" avait également sonné pour tous ceux qui se trouvaient dans la maison de santé et que, naturellement, on allait s'occuper aussi d'elle.

Elle s'attendait donc à voir apparaître, d'un moment à l'autre, dans la chambre, cette même personne qui, la veille, l'y avait conduite.

Et, se rappelant les marques d'intérêt que lui avait données cette personne, elle voulait se persuader à elle-même qu'elle allait lui annoncer une bonne nouvelle.

C'est que, malgré tout ce qui lui était arrivé, Marie-Jeanne ne pouvait admettre comme possible un plus long internement dans une maison d'aliénés, alors qu'elle se sentait absolument saine d'esprit.

Elle pensait que les médecins attachés à l'établissement ne manqueraient pas, s'ils étaient appelés, de reconnaître que rien ne justifiait son envoi dans la maison de santé, et que, l'erreur reconnue, on s'empresserait de la renvoyer chez elle.

Du reste, le directeur ne devait pas, pensait-elle, tarder à la faire appeler, ne fût-ce que pour lui rendre compte du résultat de la démarche qu'il avait consenti à faire auprès du chef du parquet de Paris.

Telles étaient les réflexions de Marie-Jeanne, quand elle en fut tout à coup distraite par un bruit qui semblait provenir d'une des parties de sa chambre.

Elle se retourna brusquement, croyant qu'on avait frappé.

Il lui sembla, à ce moment, percevoir le grincement d'une clef qu'on essaierait d'introduire à tâtons dans le trou d'une serrure.

Puis, le bruit avait cessé.

Intriguée, Marie-Jeanne s'était dirigée lentement, avec une vague sensation de crainte, vers l'endroit où ce bruit venait de se produire.

Elle écouta.

Le même bruit se renouvela.

Cette fois, elle était bien certaine de ne pas s'être trompée.

On frappait au mur, non pas du côté du couloir, comme elle l'avait supposé tout d'abord, mais au mur séparant, selon toute probabilité, la chambre où elle se trouvait d'une pièce contiguë.

Les coups, arrivant assourdis à son oreille, lui faisait supposer que le mur était d'une bonne épaisseur.

Qui pouvait frapper ainsi ? Quelque pensionnaire, sans doute ? Dans ce cas, ce serait donc un appel. La personne qui logeait dans la chambre voisine de la sienne voulait probablement essayer de communiquer avec elle.

Mais comment ?

Marie-Jeanne n'était pas sans savoir que les prisonniers avaient une façon à eux d'échanger leurs idées et de se comprendre, au moyen de coups frappés au mur qui séparait leurs cachots.

Elle avait entendu parler d'évasions extraordinaires qui s'étaient accomplies parce que les détenus avaient pu combiner un plan en employant, — pour s'entretenir, — l'alphabet dit "des prisons", c'est-à-dire en frappant un coup pour désigner la lettre A, deux pour la lettre B, et ainsi de suite.